

LA PREVENTION CONTRE LES CAMBRIOLAGES **EST AUSSI L'AFFAIRE DE CHACUN.**

QUELQUES PRECAUTIONS A PRENDRE DES A PRESENT

Fermez tous les accès (portes, portails, fenêtres) même pour une courte absence

Ne laissez jamais vos clefs à l'extérieur, sous un paillason, dans une boîte aux lettres ou un pot de fleurs: ces endroits sont les premiers qu'explorent les cambrioleurs, et ils connaissent toutes vos cachettes potentielles!

Ne laissez jamais chez vous à portée de main des objets de valeur facilement transportables (bijoux) ou de fortes sommes d'argent liquide. En cas d'intrusion, même avec un système d'alarme performant, vos cambrioleurs ne repartiraient pas les mains vides

Répertoriez et photographiez les objets de valeur. Relevez les numéros de série des appareils et si possible, conservez les factures hors du domicile

Ne laissez rien dans le jardin qui puisse être utilisé pour pénétrer par effraction dans le domicile ou accéder facilement aux étages (échelle, outils par exemple).

Un éclairage extérieur approprié et programmé, une lumière allumée à l'intérieur de la maison, une radio ou un appareil de télévision enclenché donnent l'impression que les lieux sont occupés, même en cas d'absence des propriétaires.

Avertissez la police municipale de toute visite suspecte de rôdeurs, ou de personnes louches (même les enfants et/ou les jeunes femmes)

Notez éventuellement le numéro d'immatriculation du véhicule, la couleur et le modèle

QUELQUES RECOMMANDATIONS A SUIVRE LORS D'UNE ABSENCE PROLONGEE

Avant de partir, veillez à l'état de propreté de votre habitation notamment des surfaces vitrées (le relevé des empreintes sera facilité en cas de cambriolage)

Informez les voisins de la durée de l'absence, Ils pourront s'alarmer s'ils détectent une présence durant cette période. et donnez-leur vos coordonnées téléphoniques pour être joint en cas de problème

Premier indice pour déterminer si vous êtes en vacances: le courrier et les publicités qui s'accumulent dans votre boîte aux lettres. Pour dissiper les soupçons, demandez à un voisin ou à un ami de venir la vider régulièrement et de passer un moment chez vous, de temps en temps, afin que la maison ait l'air habitée : ouverture des volets,...

Souscrivez auprès de votre opérateur téléphonique un transfert d'appel (ne laissez pas sur votre répondeur un message indiquant vos dates d'absence)

Signalez votre absence au commissariat ou à la gendarmerie de votre domicile : cela permettra de renforcer la surveillance autour de votre habitation et vous aviser si nécessaire.

SI MALGRE TOUT UN CAMBRIOLAGE EST COMMIS :

Prévenez immédiatement la gendarmerie en composant le 17

Ne touchez à rien afin de conserver les traces et indices pour faciliter le travail des enquêteurs.